

AVIS AU PUBLIC

Modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme De la commune de Saint Vincent du Lorouër

(Correction d'erreurs matérielles et compléments portant sur les pièces suivantes : rapport de présentation, règlement, orientations d'aménagement et de programmation, servitudes d'utilité publique, plans de zonage 1, 2 et 3)

**Une mise à disposition du dossier
auprès du public sera organisée :**
du vendredi 8 décembre 2017 à 9h
au lundi 8 janvier 2018 à 12h
à la Mairie

20 Rue Edmond Charlot, 72150 Saint-Vincent-du-Lorouër

Toute observation éventuelle pourra être consignée sur un registre ouvert à cet effet aux heures d'ouvertures habituelles de la Mairie (les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 + jeudi de 14h00 à 17h00).

Ou être adressée par courrier à la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé (2 place Clémenceau – BP 40125 72500 Montval sur Loir), à l'attention de Madame la Présidente.